



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **04-09**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 21 janvier 2009

Le vingt et un janvier deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 21 janvier 2009

Nombre de délégués en exercice : 18 **Présents** : 11 **Votants** : 12

Présents : MM BAFFERT(2), BOULARD, GAUTHIER, GILABERT, MOLINARO, REPELLIN, MMES CARRIER, DIDIER, GONNET, SAUNIER-PLUMAZ, TESSAIRE

Absents excusés : Mmes BROUZET, FRIER, MASTROMAURO, MM CARBONARI, COIGNE, JULLIEN, ROUX,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES
ICNE 2008-Complément

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Président expose :

Objet : Régularisation d'écriture pour les ICNE 2008

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D Chapitre 012: Charges de personnels Art 64131 Art 6478	10 000.00 13 400.00	
D Chapitre 65 art : Autres charges gestion courante Art 658	600.00	
D Chapitre 011 : Charges à caractère général Art 60612 Art 6226 Art 6231	6 300.00 7 200.00 1 500.00	
D Chapitre 66 : Charges financières Art 66112		39 000.00
TOTAL Dépenses	39 000.00	39 000.00
D Chapitre 66 : Charges financières Art 66112		7 000,00
TOTAL		7 000,00
R Chapitre 013 : Atténuation de charges Art 6419 Art 6479		6 500.00 500.00
TOTAL Recettes		7 000,00

Le comité syndical, après délibération

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 22 janvier 2009
Le Président,

Michel BAFFERT